# Délégation

de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU)

# DEC112061DR03 [UMR 8643]

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

### Le directeur d'unité

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS¹;

**Vu** la décision n° DEC10A004DSI du 18 décembre 2009 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 8643, intitulée « Laboratoire Spécification et Vérification » ;

**Vu** la décision n° DEC111519INS2I du 01 septembre 2011 nommant M. Laurent FRIBOURG directeur de l'unité UMR 8643 ;

#### Décide

#### Article 1er

Délégation est donnée à Mme Patricia BOUYER, DR au CNRS, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée.

#### Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Patricia BOUYER, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1er à M. Paul GASTIN, PU à l'ENS Cachan.

#### Article 3

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 125 000€ HT au 01/01/2010

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Cachan, le 01 septembre 2011

Le directeur d'unité